Nous soussignez Commissairer nommez par l'academie Royale de chirurgie, avons lû et Examiné, deux observations envoyées par monsieur daviel chirurgien de Marseille.

la premiere fait le recit de l'ouverture du cadavre dun homme, agé de cinquante ans, auquel on à trouvé une hernie complette du cotté gauche, quil portoit depuis douze, acompagnée dune timpanite; m.r daviel fait observer que la tumeur augmantoit de volume lors quon pressoit le ventre.

on ouvrit d'abort le sac herniere, l'air en sortit avec un grand bruit et le ventre s'affaissa tout à coup; ce sac contenoit huit travers de doigts de l'intestin colon; l'aneau etoit libre, l'intestin etoit sain, il n'avoit contracté aucune adherence, on n'avoit non plus du vivant du malade, remarqué aucuns des accidents qui, carracterisent l'étranglement. à l'ouverture du bas-ventre, on trouva la partie gauche de l'épiploon supurée et le commencement du rectum gangrené. ces dernieres circonstances nous font croire que le malade est mort dune inflamation du bas-ventre, ce qui nous jette dans des doutes sur

ARC 50 n°10

sur la nature de la timpanite dont parle m.r daviel; il y'a toute aparence quelle n'etoit que la suitte de la rarefaction de l'air qui, acompagne pour l'ordinaire l'inflamation et la gangrene du bas-ventre: mais comme cette espece de timpanite est généralement reconnüe et quon n'en peut tirer aucune utilité pour la pratique. nous pensons quon ne doit point faire usage de cette observation. Cependant comme il semble quon doutte aujourdhuy quune timpanite qui n'auroit point pour cause l'inflamation et la gangrene du bas-ventre, ou quelque ouverture du canal intestinal, puisse avoir son siege dans la cavité du bas-ventre et quon l'atribüe à la dilatation de l'air renfermé dans les intestins. nous croyons que l'observation de m.r daviel, ne seroit pas absolument inutile si la timpanite dont il parle, avoit commancé de paroitre avant quon eut peut soubsonner linflamation qui a conduit le malade à la mort. C'est pourquoy si lacademie le juge a propos on demandera à ce sujet un l'eclaircissement.

dans la seconde observation m.r daviel raporte quun homme entra a lhotel dieu de marseille pour

se faire traiter d'une tumeur au scrotum, qu'il portoit
depuis trente années, son volume aprochoit de celuy
d'un gros melon. au bout de quinze jours cette
tumeur s'ouvrit d'elle meme, il y eut une grande
evacuation de matiere fetide: le malade fut pensé
pendant vingts jours, enfin il mourut. on fit
l'ouverture de son ~~corps~~ cadavre et on trouva dans
la tumeur un Kiste entierement osseux de l'epaisseur
d'une ligne, sa capacité pouvoit contenir une pinte
de liqueur. le testicule, les vaisseaux spermatiques
et les parties interieures des ventres etoient dans
leur etat naturel; mr. daviel, pense en bon
chirurgien que, l'extirpation etoit praticquable,
il y a meme apparence que, le malade seroit
gueri, si on l'avoit faitte, et dans ce cas on auroit
eu le sujet d'une observation utile, au lieu que
l'academie, selon ce que nous osons penser, ne
peut faire aucun usage de celle cy, parce que
le gros volume de la tumeur, le Kiste devenu

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

osseux, la quantité et la mauvaise odeur de la matiere qui, y etoit contenüe, n'offrent rien de particulier dans une tumeur qui a duré l'espace de trente années a paris ce 27.e janvier 1783

Demanteville   Sorbier

Chauvin

Nous soussignez avons lû, la lettre de monsieur d'aviel, envoyée a l'academie pour servir d'Eclaircissement, a la premiere des deux observations cy dessus Enoncées; cette addition de circonstances, semble ne laisser aucun doutte, sur l'espece de timpanite, c'est pourquoy nous croyons quon peut en faire usage, déliberé ce 10.e avril 1783

Demanteville   Sorbier

Chauvin

au comité du 28. avril on est convenu de n'en point faire mention.